



DURALTEX 1805, DURALTEX 1807

CHAPES ET REVÊTEMENTS DE PLANCHER À BASE DE NOVOLAQUE ÉPOXYDE

EMBALLAGE

Duraltex 1805

Unité de 11,4 litres (clair et couleurs standards)

Code : TD4379203\$

Unité de 56,8 litres (clair et couleurs standards)

Code : TD4379215\$

Seau de 11,4 litres (couleurs spéciales, sur commande)

Code : TD4379203\$

Duraltex 1807

Seau de 11,4 litres (couleurs standards)

Code : TD4381203\$

Seau de 11,4 litres (couleurs spéciales, sur commande)

Code : TD4381203\$

NETTOYAGE

Nettoyer les outils et l'équipement d'application immédiatement à l'aide d'acétone, de xylène ou de MEK. Nettoyer les déversements ou les gouttes avant qu'ils ne sèchent à l'aide de ces solvants. Une fois durci, DURALTEX 1805/1807 doit être enlevé au moyen d'une abrasion mécanique.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son emballage d'origine non ouvert et convenablement entreposé

DESCRIPTION

DURALTEX 1805 est une novolaque époxyde à deux composantes et 100 % solide qui procure une excellente résistance chimique contre les produits chimiques puissants tels que l'acide sulfurique à 98 %, l'acide chlorhydrique à 37 % et d'autres produits chimiques industriels. **DURALTEX 1805** est également utilisé dans les systèmes finis à la truelle ou à saupoudrer. **DURALTEX 1807** est la version du produit agglomérée en flocons et au pouvoir garnissant élevé utilisée pour le revêtement des murs ou des planchers. Tous les produits DURALTEX présentent une bonne résistance à l'abrasion et aux impacts et sont conçus pour être faciles d'utilisation, à faible odeur et à durée d'utilisation prolongée ainsi que pour offrir de bonnes propriétés d'application. En utilisant des granulats spécialement mélangés avec DURALTEX 1805, de très hautes résistances à court terme ainsi qu'une excellente résistance à l'abrasion et aux impacts peuvent être développées pour des applications exigeantes de recouvrement de plancher.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

DOMAINES D'APPLICATION

- Zones destinées au drainage et aux procédés chimiques
- Quais de chargement
- Allées et rampes
- Usines de traitement des eaux usées
- Planchers industriels
- Usines d'aliments et de boissons

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Longue durée de vie
- Excellente résistance chimique
- Approprié pour les systèmes finis à la truelle et à saupoudrer
- Résistances à court terme très élevées

APPARENCE

DURALTEX 1805 est offert en Light Gray, Dark Gray, Tile Red et clair. DURALTEX 1807 est offert en Light Gray, Dark Gray et Tile Red.

RENDEMENT

Revêtement pur (plancher/mur)	m ² /litre (pi ² /gal US)
Duraltex 1805 (clair) : couche d'apprêt	7,4 à 8,6 (300 à 350)
Duraltex (1805/1807) : 1 ^{re} couche	1,7 à 2,2 (70 à 90)
Duraltex (1805/1807) : 2 ^e couche	1,7 à 2,2 (70 à 90)
Revêtement avec saupoudrage de granulats	m ² /litre (pi ² /gal US)
Duraltex 1805 : 1 ^{re} couche	1,7 à 2,2 (70 à 90)
Granulats à saupoudrer	4,9 à 9,8 kg/m ² (1 à 2 lb/pi ²)
Duraltex 1805 : chaque couche additionnelle	1,7 à 2,2 (70 à 90)
Granulats à saupoudrer	4,9 à 9,8 kg/m ² (1 à 2 lb/pi ²)
Duraltex 1805 : couche de scellement	3,4 à 3,9 (140 à 160)

Revêtement fini à la truelle	m²/litre (pi²/gal US)
Duraltex 1805 (clair) : couche d'apprêt	7,4 à 8,6 (300 à 350)
Couche appliquée à la truelle de 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur (mortier) :	
11,4 litres de sable de silice de 20/40 tamis	0,44 à 0,49 (18 à 20)
3,8 litres de Duraltex 1805	
Couche appliquée à la truelle de 1,6 à 3,2 mm (1/16 à 1/8 po) d'épaisseur (mortier) :	
17,0 litres de granulats à granulométrie sélectionnée	0,59 à 0,64 (24 à 26)
3,8 litres de Duraltex 1805	

Note : Les rendements sont approximatifs. Les rendements réels dépendent de la température, de la texture et de la porosité du substrat.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes sont des valeurs typiques obtenues en laboratoire. Il faut s'attendre à des variations modérées lors d'une utilisation sur le terrain.

Méthode de test	Propriété testée	1805	1807
s. o.	Rapport de mélange (A:B par volume)	2:1	2:1
s. o.	Viscosité (malaxé)	1 000 à 1 800 cP	3 000 à 5 000 cP
s. o.	Durée de vie en pot (11,4 litres)	15 à 20 minutes	15 à 20 minutes
s. o.	Formation de gel (100 g)	30 à 40 minutes	30 à 40 minutes
s. o.	Sec au toucher (24 °C)	5 à 8 heures	5 à 8 heures
ASTM D2240	Dureté Shore D (1 d)	90 à 95	90 à 95
ASTM D695	Résistance à la compression	62,1 à 68,9 MPa	62,1 à 68,9 MPa
s. o.	Résistance à la compression : granulats à granulométrie sélectionnée 8:1 par poids	82,7 à 89,6 MPa	s. o.
s. o.	Résistance à la compression : sable de silice de 20/40 tamis 3:1 par poids	41,4 à 51,7 MPa	s. o.
ASTM D638	Résistance à la traction	38,6 à 42,7 MPa	38,6 à 42,7 MPa
ASTM D638	Élongation à la rupture	2 à 8 %	2 à 6 %
ASTM C722	Conformité	Oui	Oui

Les valeurs présentées sont typiques et ne sont pas nécessairement référencées afin de créer des spécifications.

RÉSISTANCE CHIMIQUE

1=Exposition à long terme (30 jours) 2=Exposition prolongée (7 jours) 3=Éclaboussements/déversements (72 heures) 4=Contact accidentel (8 heures)
D = Décoloration possible NR = Non recommandé

Acide acétique, 10 %	2	Peroxyde d'hydrogène, 35 %	1D
Acide acétique, 50 %	4	Acide lactique, 85 %	2
Ammoniaque, 29 %	1	Méthanol	4
Sulfate d'ammonium, 50 %	1	Méthyléthylcétone	4
Liquide pour frein	1	Chlorure de méthylène	NR
Chlorure de calcium	1	Essence minérale	1
Acide chromique, 10 %	1	Acide nitrique, 10 %	2
Acide chromique, 50 %	1	Acide nitrique, 45 %	4
Acide citrique, 10 %	1	Acide phosphorique, 10 %	1
Acide citrique, 50 %	1	Acide phosphorique, 85 %	2
2,2'-iminodiéthanol	1	Hydroxyde de potassium, 50 %	1
Acétate d'éthyle	4	Propane-1,2-diol	1
Alcool éthylique, 95 %	2	Skydrol	1
Éthylène glycol	1	Hydroxyde de sodium, 50 %	1
Chlorure de fer(III), 50 %	2D	Hypochlorite de sodium, 10 %	1D
Formaldéhyde, 37 %	2	Acide sulfurique, 10 %	1
Acide formique, 25 %	4	Acide sulfurique, 75 %	1
Acide formique, 98 %	4	Acide sulfurique, 98 %	2
Essence	1	Toluène	2
Acide chlorhydrique, 10 %	1	Trichloroéthane	1
Acide chlorhydrique, 37 %	1	Huile végétale	1
Acide fluorhydrique, 25 %	4	Xylène	2

Note : Applicable aux produits chimiques individuels uniquement pour l'exposition de revêtements d'une épaisseur minimale de 1 mm (40 mils), à la température ambiante.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.

MODE D'EMPLOI

Préparation de la surface : La surface doit être en bon état sur le plan structural, propre et exempte de graisse, d'huile, d'agents de cure, de terre, de poussière et d'autres contaminants. Voir la note dans la section « Précautions/Limitations » si le revêtement doit être mis en place sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants. Le nouveau béton et les nouveaux produits de maçonnerie doivent être âgés d'au moins 28 jours. La laitance de surface doit être retirée. Les surfaces de béton doivent être rendues rugueuses et absorbantes, préférablement par une méthode mécanique, et ensuite être bien nettoyées pour enlever toute la poussière et les débris. Si la surface est préparée par une méthode chimique (décapage à l'acide), une mixture d'eau et de bicarbonate de soude ou d'eau et d'ammoniaque doit être utilisée pour le nettoyage, puis la surface doit être rincée à l'eau propre, afin de la neutraliser. Le profil de surface du béton (CSP) doit correspondre à CSP 2 à 5 conformément à la directive 310.2R-2013 publiée par l'International Concrete Repair Institute (ICRI). Laisser le substrat sécher avant d'appliquer le revêtement. Après la préparation de la surface, sa résistance peut être testée si les spécifications du projet exigent des résultats quantitatifs. Un testeur d'adhérence par traction tel qu'un appareil Elcometer peut être utilisé selon les exigences de la norme ASTM C1583. La résistance à l'adhérence en traction devrait être d'au moins 1,7 MPa (250 psi).

Ne pas appliquer de revêtement à l'époxyde ou à l'uréthane s'il y a trop d'humidité dans le béton ou si le taux d'émission de vapeur humide est élevé. Avant l'application de DURALTEX 1805/1807, effectuer l'un des tests suivants : **ASTM F2170** – Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using in situ Probes, ou **ASTM F1869** – Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride. Si l'humidité relative est de 85 % ou plus, ou si le taux d'émission de vapeur humide est de 3 lb/1000 pi²/24 heures ou plus, utiliser un système d'atténuation de l'humidité tel que DURAL AQUATIGHT 100 PLUS ou DURAL AQUATIGHT WB. Après la préparation de la surface et les tests d'humidité, il est recommandé d'effectuer un essai d'application sur une petite section afin de confirmer l'adhésion et la compatibilité du revêtement avec la surface, et aussi l'apparence et l'esthétique.

Lorsque de l'acier est enduit, toute contamination doit être enlevée et la surface d'acier préparée jusqu'à l'obtention d'un fini presque blanc (SSPC SP10) à l'aide d'une substance de décapage propre et sèche.

Malaxage : Malaxer DURALTEX 1805/1807 à l'aide d'une perceuse à bas régime munie d'une lame de malaxage. Prémélanger la Partie A et la Partie B séparément pendant environ 1 minute chacune. Combiner la Partie A et la Partie B à un rapport de 2:1 par volume, puis mélanger vigoureusement pendant 3 à 5 minutes.

Pour créer le mortier DURALTEX 1805, ajouter graduellement des granulats propres et secs à l'époxyde DURALTEX 1805 prémalaxé, puis mélanger vigoureusement pendant 3 à 5 minutes. Les types de granulats et les quantités pour le malaxage sont spécifiés dans la section « Rendement » ci-dessus. Une perceuse à bas régime munie d'une lame de malaxage peut être utilisée pour les petites quantités; un malaxeur à mortier à axe de rotation horizontal peut être utilisé pour les quantités importantes. **N'incorporer aucun granulats à DURALTEX 1807; des granulats peuvent seulement être incorporés à DURALTEX 1805.**

Racler les côtés et le fond des contenants au moins une fois pendant le malaxage. Ne pas racler les côtés ou le fond des contenants une fois le malaxage terminé, car cette opération pourrait entraîner l'application de résine ou de durcisseur non malaxé sur le substrat. La résine et le durcisseur non malaxés ne durciront pas adéquatement. Ne pas aérer le matériau pendant le malaxage. Pour maintenir l'aération au minimum, les lames de malaxage recommandées sont les #P1 ou #P2, conformément à la directive 320.5R-2014 publiée par l'ICRI.

Application : Consultez la brochure *Directives d'application – Revêtements d'époxyde ou d'uréthane* pour connaître les techniques et méthodes d'application. Veuillez noter que les rendements et les rapports de mélange pour les époxydes ou les combinaisons époxyde-granat indiqués dans la brochure *Directives d'application – Revêtements d'époxyde ou d'uréthane* sont des approximations présentées à titre de référence générale seulement. Pour obtenir les rendements et les rapports de mélange pour un produit particulier, veuillez consulter sa fiche technique.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Entrepoter DURALTEX 1805/1807 à l'intérieur, à l'abri de l'humidité, et à une température comprise entre 10 et 32 °C.
- La température ambiante et celle de la surface doivent se situer entre 10 et 32 °C lors de l'application du revêtement.
- La température des matériaux doit être d'au moins 10 °C.
- Ne pas appliquer DURALTEX 1805/1807 si la température de la surface se situe dans un intervalle de 3 °C du point de rosée dans la zone de travail.
- La durée d'ouvrabilité et le temps de mûrissement diminueront au fur et à mesure que la température augmente et augmenteront au fur et à mesure que la température diminue.
- Ne pas diluer DURALTEX 1805/1807.
- Lorsqu'un pare-vapeur est utilisé dans les applications de DURALTEX 1805/1807 au niveau du sol, il doit être installé directement sous la dalle.
- Bien que DURALTEX 1805/1807 soit résistant aux produits chimiques, il se peut que la surface se tache au contact de certains produits chimiques.
- DURALTEX 1805/1807 décolorera s'il est exposé de façon prolongée à la lumière ultraviolette ou à la lumière artificielle à haute intensité.
- Selon la condition du substrat, des défauts de surface mineurs peuvent apparaître dans le revêtement une fois appliqué. La préparation adéquate de la surface, la réparation des imperfections du substrat et l'application d'une couche d'apprêt assureront un meilleur fini global.
- Si le produit est appliqué sur des revêtements d'époxyde ou d'uréthane vieux ou existants, ou si plus de 24 heures se sont écoulées entre les couches : sabler la couche en place et nettoyer la surface en l'essuyant avant de procéder à la mise en place du revêtement. Si les revêtements vieux ou existants présentent du pelage, de l'écaillage, etc., tout matériau endommagé doit être retiré avant de procéder aux opérations pour le nouveau revêtement.
- Il est recommandé d'effectuer un essai sur une petite section afin de confirmer auprès de l'utilisateur final l'apparence et la texture finales du système.
- N'incorporer aucun granulats à DURALTEX 1807; des granulats peuvent seulement être incorporés à DURALTEX 1805.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité du produit avant son utilisation.

Révision : 5.24

La version anglaise de la présente fiche pourrait contenir de l'information plus récente.

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant un (1) an à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.